

LA POSTE : PARTENAIRE OFFICIEL DU CAPOTAGE DE LA DISTRIBUTION DES PLIS ÉLECTORAUX DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2017 ? !

Cela devient une habitude : à chaque campagne de distribution de plis électoraux, des conflits locaux éclatent sur le Département ☐ Pour cette présidentielle 2017, le code électoral ainsi qu'une circulaire ministérielle sont publiés et appellent au respect de règles strictes en matière de distribution de propagande électorale adressée ☐ Entre moyens de locomotion HS ou inadaptés, trieurs peu nombreux, charge trop importante, les facteurs-trices ont déjà de quoi être en colère... ☐ Par-dessus le marché, La Poste ne daigne même pas accorder une prime pour le traitement de ces plis ☐ Quand les collègues expriment leur ras-le-bol par la grève, La Poste use de méthodes douteuses et expéditives pour sortir les plis électoraux ! ☐ Des préavis de grève de 24H sont donc mis à la disposition des équipes pour le 2^{ème} tour (jeudi 04, vendredi 05 et samedi 06 mai) ☐ Ils sont là pour permettre de tenir les assemblées générales du personnel, chaque jour et exiger son dû !

Le "Pognon d'Avril" pour les Patrons !

L'appel d'offre de l'État s'est conclu avec le Groupe La Poste pour distribuer la propagande électorale pour une coquette somme comprise entre 60 et 70 Millions d'euros d'argent Public. Il faut dire que nous, facteurs-trices, sommes les seuls à pouvoir faire cela !

Comme chacun-e s'en aperçoit au quotidien, nos Directions ont bien du mal à discuter « juste partage des richesses » !

Et en effet, seuls 201 000 euros ont été posés sur la table pour le traitement des 2 tours par la Direction du Courrier des Bouches-du-Rhône.

201 000 euros pour 1 400 tournées pour finalement espérer percevoir une hypothétique rémunération en heures supplémentaires éventuellement constatées et validées par nos hiérarchiques : **UN SCANDALE !!!**

Cette situation a généré de multiples résistances locales de la part des facteurs-trices qui réclament une juste réévaluation de la rémunération au regard de la charge importante que représentent le traitement et la distribution de ces plis !

On est en droit de se poser la question suivante : 60/70 Millions d'euros pour le Siège, 201 000 euros pour la DSCC13 et 2 à 5 heures octroyées pour le 1^{er} tour selon les centres courrier... MAIS OU VA DONC LE POGNON DES CONTRIBUABLES ?!

La seule vision de la DSCC13 est financière lorsqu'on voit comment ça se passe sur le terrain :

- ⇒ **QUID** du nombre de trieur au TG ?!
- ⇒ **QUID** de l'export du courrier ordinaire avec les impôts tombés pour certains cette semaine ?!
- ⇒ **QUID** de l'imprimé publicitaire qui représente déjà une double charge emportée chaque semaine ?!
- ⇒ **QUID** des moyens de locomotions HS ou électriques qui ne tiennent la charge plus de 20 bornes ?!
- ⇒ **QUID** des seniors qui ne sont pas dans l'obligation d'effectuer des heures supplémentaires ?!
- ⇒ **QUID** des CDD qui ne parviennent pour la plupart à terminer leur tournée dans les heures imparties ?!
- ⇒ **QUID** de la sécable au cas où le tout ne suffirait pas !



Marseille Le Redon, Arles et Fos-sur-Mer notamment ont fait valoir leur droit de grève lors du 1^{er} tour, et n'ont RIEN LÂCHÉ !

La Poste a tenté de remplacer et ou d'intégrer le courrier ordinaire par la propagande électorale, de force, méprisant les usagers-ères et son personnel !

La boîte a ainsi fait le choix de faire arracher les étiquettes nominatives adressées, destinées aux électeurs-trices de Fos-sur-Mer, pour faire distribuer les plis électoraux par des facteurs-trices et cadres qui ne connaissaient pas la commune...

Précision : seuls les citoyens-nes inscrit-e-s sur les listes électorales sont amené-e-s à recevoir nominativement la propagande électorale.

Ces plis ont donc été traités tels de la publicité non-adressée, bourrés dans les boîtes aux lettres d'habitations peut-être inhabitées...

Au final, La Poste fait l'impasse sur l'égalité de traitement entre les candidat-e-s et à l'observation des règles relatives à la campagne électorale !

Avec des agissements pareils, les élections présidentielles pourraient tout bonnement être annulées (CF circulaire ministérielle du 17/02/2017 et code électoral) !

Face à ce constat plus accablant, SUD PTT 13 dépose des préavis de grève le jeudi 04, vendredi 05 et samedi 06 mai pour le 2ème tour car personne n'est dupe !

STOP AUX VACHES A LAIT !

Les collègues, faites savoir que vous aussi voulez votre dû !

⇒ **300 euros pour toutes et tous pour les 2 tours !**

PRÉPARERONS LES LEGISLATIVES !

**Réunissons-nous quotidiennement et organisons des délégations de masse auprès des Directeurs : Partagez le pognon que vous encaissez grâce à nous !
PLIS PAS PAYÉS, PLIS PAS PASSÉS !**